



**HAL**  
open science

## La fabrique d'un répertoire d'action rassuriste

Thomas Depecker, Marc-Olivier Déplaude, Nicolas Larchet

► **To cite this version:**

Thomas Depecker, Marc-Olivier Déplaude, Nicolas Larchet. La fabrique d'un répertoire d'action rassuriste. *Revue française de sociologie*, 2023, Milieux d'affaires et cercles dirigeants, 64 (1-2), pp.219-250. hal-04426018

**HAL Id: hal-04426018**

**<https://hal.science/hal-04426018v1>**

Submitted on 19 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# La fabrique d'un répertoire d'action rassuriste. Les industriels de l'agroalimentaire face à leurs critiques (1972-2011)

Thomas Depecker<sup>a</sup>, Marc-Olivier Déplaud<sup>b</sup> et Nicolas Larchet<sup>c</sup>

Publié dans la *Revue française de sociologie*, vol. 64, n° 1-2, p. 219-250.

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2023-1-page-219.htm>

## Résumé

Cet article porte sur une organisation créée en 1974 par les dirigeants de grandes firmes agroalimentaires : la Fondation française pour la nutrition. Ayant pour objectif initial de financer des recherches dans le domaine de la nutrition, ses activités s'orientent progressivement vers celles d'un think tank visant à rassurer les Français quant à l'innocuité de l'alimentation industrielle. À partir d'une discussion des travaux sur les répertoires d'action collective et la production de l'ignorance, l'article montre comment ce think tank associant des élites économiques et savantes s'est construit en réaction à la montée du mouvement consumériste, en élaborant un répertoire d'action spécifique reposant sur une action discrète auprès de certaines professions chargées de relayer une information scientifique rassurante auprès du grand public. La succession de crises et de controverses alimentaires à partir du milieu des années 1990 se traduit par une évolution importante du répertoire d'action du think tank, dont l'activité ne doit plus être de diffuser le point de vue, présenté comme consensuel, des experts, mais au contraire de mettre en évidence les multiples débats dont l'alimentation fait l'objet, en détournant l'attention de la sécurité des aliments vers la dimension sociale et culturelle des comportements et la responsabilité des consommateurs.

**Mots-clés** : think tanks, controverses, expertise, ignorance, industries agroalimentaires.

## The making of a reassuring repertoire of action. Agri-food industrialists and their critics (1972-2011)

### Abstract

This article focuses on an organization created in 1974 by executives of large agri-food corporations: the French Foundation for Nutrition. Its initial objective was to fund research in the field of nutrition, but its activities gradually evolved into those of a think tank aiming to reassure the French people about food safety. Starting from a discussion of the literatures on the repertoires of collective action and on the production of ignorance, the article shows how this think tank associating economic and academic elites was built in reaction to the rise of the consumerist movement, and how it developed a specific repertoire of action based on discrete action targeted at certain professions responsible for relaying reassuring scientific information to the general public. The succession of food crises and controversies from the mid-1990s onwards led to a significant change in the think tank's repertoire of action. Its role should no longer be to disseminate the allegedly consensual point of view of the experts, but on the contrary to highlight the multiple debates around food choices, deflecting attention away from food safety toward the social and cultural dimension of food behavior and the responsibility of consumers.

**Keywords**: think tanks, controversies, expertise, ignorance, food industry.

---

<sup>a</sup> INRAE, CMH

<sup>b</sup> INRAE, IRISSE

<sup>c</sup> Université Le Havre Normandie, IDEES

## Introduction

En 1974, les dirigeants des plus grandes firmes agroalimentaires françaises créent une organisation nouvelle : la Fondation française pour la nutrition (FFN<sup>d</sup>). Proposant de financer des recherches dans le domaine de la nutrition, elle vise principalement à rassurer les Français quant à l'innocuité des aliments industriels et à les convaincre de leurs bienfaits. S'appuyant sur le concours de savants et experts reconnus qui siègent à parité dans ses instances avec des cadres d'industrie, elle organise des événements (colloques, conférences, remises de prix) et élabore des documents à l'intention de divers groupes professionnels susceptibles de relayer ses messages auprès du grand public. Couvrant une période allant du début des années 1970 au début des années 2010, cet article met en évidence la manière dont les membres de cette fondation se sont accordés sur un répertoire d'action « rassuriste<sup>e</sup> », c'est-à-dire sur un ensemble de stratégies et de moyens d'action visant à présenter les activités des industries agroalimentaires et leurs produits sous des traits rassurants. Il montre que malgré les orientations que partageaient les industriels et les savants, ceux-ci avaient des conceptions différentes de la manière dont la Fondation devait intervenir dans l'espace public. Durant toute la période étudiée, les modalités d'action de la Fondation ont été l'objet de luttes. L'analyse de ces luttes, prenant appui sur des transformations sociales, institutionnelles et politiques plus larges – ou plus précisément sur la perception qu'en avaient leurs protagonistes – permet d'expliquer les traits spécifiques du répertoire d'action mis en œuvre par la Fondation à partir de la fin des années 1970, puis sa transformation dans les années 2000.

Un ensemble grandissant de recherches s'intéressent au travail mené par certaines industries confrontées à des critiques dénonçant la dangerosité de leurs activités ou de leurs produits (Gross et McGoey, 2015 ; Girel, 2017 ; Barbier *et al.*, 2021). Les historiens Robert Proctor et Londa Schiebinger (2008) ont théorisé cette approche en forgeant la notion d'« agnotologie » ou science de l'ignorance. Selon eux, l'ignorance peut être l'objet d'une production organisée : « certaines personnes ne veulent pas que vous sachiez certaines choses, ou travailleront activement pour organiser le doute, l'incertitude ou la désinformation et vous maintenir dans l'ignorance » (Proctor, 2008, p. 8, traduit par nous). Dans cette perspective, plusieurs travaux ont montré que de nombreuses industries, comme celles de la chimie, des énergies fossiles, du tabac ou de l'agroalimentaire, ont déployé des efforts considérables pour relativiser les risques sanitaires et environnementaux induits par leurs activités (Markowitz et Rosner, 2002 ; McCright et Dunlap, 2003 ; Proctor, 2011 ; Jouzel, 2019 ; Benamouzig et Cotinas Muñoz, 2022). Ces recherches se sont largement focalisées sur les stratégies de production du doute, qui consistent à exploiter les incertitudes et les débats scientifiques pour relativiser des problèmes et différer des décisions (Michaels, 2008 ; Oreskes et Conway, 2012). Elles ont permis de documenter à la fois la grande variété des stratégies mobilisées par les industries et leur similitude. Ce constat a conduit à défendre l'idée selon laquelle ces industries partageraient un même répertoire d'action, c'est-à-dire un ensemble d'outils et de modes d'action à l'intérieur duquel elles viennent puiser pour défendre leurs intérêts lorsque l'innocuité de leurs activités ou de leurs produits est contestée (Déplade, 2014). Par rapport à cet ensemble de travaux, cet article montrera que la fabrique du doute constitue une modalité parmi d'autres d'un répertoire d'action plus large que nous qualifions de rassuriste, dont il suivra la construction étape par étape sur une quarantaine d'années. L'adoption par les industriels de stratégies de production

---

<sup>d</sup> Suite à la loi du 23 juillet 1987 sur le mécénat, qui est venue réglementer plus strictement l'appellation de fondation, la FFN, simple association loi 1901, a été rebaptisée « Institut français de la nutrition (IFN) ». En 2011, l'IFN disparaît pour donner naissance à un fonds de dotation : le Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS). Par convention, nous l'appellerons « la Fondation » tout au long de cet article.

<sup>e</sup> Nous reprenons ici un terme qui a été popularisé à l'automne 2020 pour désigner des personnalités relativisant la gravité de la pandémie de Covid-19, par opposition aux « alarmistes » défendant des mesures sanitaires strictes.

du doute est le résultat de diverses transformations, incluant notamment la manière dont les industriels appréhendent la science, son autorité sociale, et les usages qu'ils peuvent en faire. Dans le cas de la Fondation, le recours à de telles stratégies à partir des années 2000 correspond ainsi à une évolution du répertoire d'action qu'elle a élaboré à partir de la fin des années 1970.

Le politiste Charles Tilly a développé la notion de répertoire d'action collective en étudiant la transformation des modes d'action protestataires en Europe du 17<sup>e</sup> siècle à la fin du 20<sup>e</sup> siècle<sup>f</sup>. Il a montré que ces derniers se caractérisent par une grande stabilité et n'évoluent que lentement. Dans cette optique, la notion de « répertoire d'action collective » désigne les moyens habituellement utilisés par les gouvernés pour exprimer leurs revendications auprès des autorités. Pour Tilly, seulement deux répertoires ainsi définis se sont succédé en France et en Grande-Bretagne depuis 1650 (Tilly, 1984). Néanmoins des recherches plus récentes ont proposé un usage plus large de cette notion (Offerlé, 2008 ; Fillieule, 2010) : alors que pour Tilly elle visait à identifier des formes d'action communes à l'ensemble des gouvernés d'une même société et s'inscrivait dans la longue durée, de nombreuses recherches ont porté sur les répertoires d'action propres à divers groupes sociaux, allant des sans-papiers (Siméant, 1998) jusqu'aux chefs d'entreprise (Offerlé, 2012), et ont étudié leur construction sur des temporalités plus courtes.

Le succès de la notion de répertoire a probablement tenu au fait qu'elle permettait de coupler « l'ordre de l'interaction et celui des déterminismes » (Siméant, 1998, p. 69), autrement dit d'articuler le temps court des choix individuels et des événements avec des transformations sociales et politiques plus vastes. Ces recherches ont mis en évidence trois résultats importants. En premier lieu, le choix des actions menées est effectué sous contrainte, en fonction des ressources accessibles aux participants, de leur expérience accumulée et des prises offertes par le contexte social et politique. En second lieu, les répertoires sont co-construits, au sens où ils sont le produit des interactions entre les groupes mobilisés et leurs adversaires (Fillieule, 1997). Enfin, leurs caractéristiques sont étroitement liées à celles des groupes mobilisés. Ce dernier point a été mis en évidence par les travaux de Michel Offerlé, qui a étendu l'usage du concept de répertoire à l'analyse des formes d'action collective des groupes dominants (Offerlé, 1998 et 2009 ; Agrikoliansky et Collovald, 2014). Il s'est intéressé notamment au « répertoire de l'action collective patronale » et a noté que tout en disposant de ressources considérables, l'action des groupes dominants doit « prendre des formes particulières de formulation et d'acceptabilité » (Offerlé, 2009, p. 85).

La prise en compte de l'ensemble de ces dimensions est essentielle pour comprendre comment a été façonné le répertoire d'action rassuriste de la Fondation, qui a été le produit de deux types d'interactions. D'une part, il a été élaboré contre d'autres organisations. À la différence des fédérations patronales étudiées par Michel Offerlé, cet adversaire n'était ni les syndicats ouvriers, ni l'État, mais les associations de consommateurs, vues comme diffusant des discours alarmistes sur la dangerosité des aliments industriels. Pour contrer l'influence de ces associations, les industriels ont créé une fondation associant des savants devant lui permettre d'être crédible auprès des consommateurs. C'est dans ce cadre sous contrainte que les industriels ont façonné, avec les savants, un répertoire d'action spécifique. D'autre part, l'élaboration de ce répertoire a été l'objet de luttes internes. Même si les industriels et les savants partageaient l'idée que l'industrialisation représentait un progrès, leurs intérêts n'étaient pas identiques et ils n'étaient pas enclins aux mêmes formes d'action dans l'espace public. Autrement dit, le répertoire d'action de la Fondation a fait l'objet d'une co-construction conflictuelle entre les deux groupes. Les traits qu'acquiert le répertoire d'action rassuriste ont

---

<sup>f</sup> Charles Tilly a discuté cette notion dans de nombreuses publications, la retravaillant notamment en fonction des critiques qui lui ont été adressées (voir notamment Tilly, 1984 et 2008).

ainsi résulté de la nécessité pour ces deux groupes de s'accorder sur des modes d'action compatibles avec leurs attentes et leurs intérêts propres. Ces traits ont aussi évolué en fonctions des équilibres de pouvoir fluctuants entre ces deux groupes, et de leur capacité à s'appuyer sur des éléments externes (controverses, transformations institutionnelles...) pour redéfinir le jeu à leur avantage.

L'article est organisé de manière chronologique, afin de rendre compte finement de la manière dont le répertoire d'action de la Fondation a été élaboré et a évolué entre la fin des années 1970 et le début des années 2010. Les données analysées (voir encadré 1) nous ont conduit à distinguer trois séquences dans l'histoire de la Fondation, caractérisées chacune par certains types de relations entre ses membres et certains types d'activités. La première séquence (1972-1978) comprend les échanges préalables à la création de la Fondation et ses premières années de fonctionnement. Cette période est caractérisée par des négociations répétées entre industriels et savants portant sur les objectifs, les activités et le financement de la Fondation. Celles-ci aboutissent à une évolution importante de la mission qui lui est assignée : le soutien financier aux recherches dans le domaine de la nutrition s'efface au profit d'actions de communication destinées à restaurer la confiance du grand public vis-à-vis de l'alimentation industrielle. La séquence suivante (1978-2000) se caractérise par une certaine stabilité, marquée par l'élaboration et le déploiement progressif du répertoire d'action rassuriste de la Fondation. Durant cette période, ses membres s'accordent sur l'idée qu'elle doit œuvrer à faire connaître le point de vue consensuel des experts sur l'alimentation, principalement en agissant auprès de certaines professions intermédiaires (professionnels de santé, enseignants, journalistes...) qui relayeront ensuite ses messages auprès d'un public plus vaste. Cette action est conçue comme une action de long terme, supposée produire des effets diffus et durables, et non comme une action visant à répondre à court terme aux controverses du moment. Toutefois, la multiplication des débats sur l'alimentation à partir du milieu des années 1990 conduit les industriels à mettre en doute l'efficacité de la Fondation. Ces critiques ouvrent une nouvelle séquence (2000-2011), marquée à nouveau par de vives luttes en son sein. Elles aboutissent à une évolution importante du répertoire d'action de la Fondation, dont l'activité ne doit plus être de diffuser le point de vue, présenté comme consensuel, des experts, mais au contraire de mettre en évidence les multiples débats dont l'alimentation fait l'objet, tout en déplaçant la focale vers la dimension sociale et culturelle de l'alimentation et la responsabilité des consommateurs. L'action à long terme s'efface au profit d'une action à plus court terme, où il s'agit d'influencer le débat public en relativisant les critiques des industries agroalimentaires.

#### **Encadré 1 – Méthodologie**

Cet article s'appuie principalement sur les archives de la Fondation, conservées dans les locaux du FFAS à Paris au moment de leur consultation. Les archives que nous avons été autorisés à consulter et à reproduire comprennent trois ensembles de documents :

1° Un premier ensemble, le plus diversifié, comprend des notes internes, des comptes rendus de réunions, des documents de travail, des courriers et divers autres documents portant sur la période qui a immédiatement précédé la création de la Fondation et sur les premières années de son fonctionnement, de 1969 à 1978.

2° Un second ensemble de documents est constitué par la totalité des comptes rendus de réunions des instances de la Fondation. Certaines de ces instances ont fonctionné durant toute son existence, comme le Conseil d'administration et le Bureau. Ceux-ci étaient flanqués d'un Comité scientifique, qui s'est réuni jusqu'en 1990, avant d'être rétabli en 2000. En 1978, la Fondation s'est également dotée d'un « Groupe communication ». Devenu en 1984 le « Comité communication », il s'est également réuni jusqu'en 1990, année où a été créé un « Comité mixte » regroupant des membres issus du Comité

scientifique et du Comité communication. Au total, l'ensemble des comptes rendus de réunions des comités permanents représentent 587 documents soit, en moyenne, 22 comptes rendus de réunions par an, dont certains comportent des annexes (documents budgétaires, programmes prévisionnels, résumés d'études, notes diverses).

3° Un dernier ensemble de documents rassemble les parutions de la Fondation. Certaines ont un usage interne et s'adressent principalement aux adhérents de la Fondation, principalement sous la forme d'un bulletin trimestriel et d'un rapport annuel à partir de 1979. D'autres s'adressent à un public plus large, comme *La lettre scientifique* de la Fondation (148 parues entre 1989 et 2011), des *Dossiers scientifiques* (16 parus entre 1992 et 2010), des actes de colloques (une trentaine, édités entre 1984 et 2010) et des parutions plus ponctuelles (plaquettes de présentation, brochures).

Pour le présent article, nous nous sommes appuyés principalement sur les deux premiers ensembles de documents, dont nous avons fait un dépouillement exhaustif. Nous avons fait une analyse thématique des comptes rendus de réunions, portant sur les points suivants : fonctionnement de la Fondation (statuts, membres, budget), instances (composition et fonctionnement), politique (discussions sur les orientations générales de la Fondation), activités (aide à la recherche, colloques, publications, participation à des événements), publics cibles (discussions sur les publics visés, actions envisagées et mises en œuvre), et enfin relations avec d'autres acteurs (pouvoirs publics, sociétés savantes, organisations du secteur agroalimentaire, autres fondations...). Sauf mention expresse, les citations figurant dans l'article proviennent de ces documents<sup>g</sup>.

## 1. Une organisation négociée : de la fondation de recherche au think tank

La Fondation est le produit de la mobilisation de grandes entreprises du secteur agroalimentaire, en réaction à la montée du mouvement consumériste. Cette initiative n'est propre ni aux industries agroalimentaires, ni à la France. Les années 1960-1970 ont en effet été marquées par une « crise profonde de légitimation des activités industrielles » (Boudia et Jas, 2019, p. 53). Des mouvements sociaux, au sein desquelles les associations de consommateurs occupent une place centrale, dénoncent alors les conditions de travail que les industries imposent à leurs salariés et l'impact de leurs activités sur la santé et l'environnement. Ces mouvements, qui se traduisent par l'adoption de réglementations encadrant plus étroitement les industries, ont suscité en retour d'importantes mobilisations des élites économiques (Vogel, 2003). Ces dernières ont notamment soutenu la création d'un nouveau type d'organisations produisant de l'expertise : les think tanks (Medvetz, 2012). Apparues aux États-Unis au début du 20<sup>e</sup> siècle, elles se développent rapidement à partir des années 1970 et essaient dans le reste du monde (Stone, 2015). En France, plusieurs « instituts » et autres « clubs » de réflexion sont créés dès cette époque, sous l'impulsion de l'État et du patronat (Comet, 2021). Ceux-ci visent, le plus souvent, à exercer une influence sur le débat public, et plus particulièrement sur le cadrage des problèmes sur lesquels seront amenés à se pencher les pouvoirs publics.

La création de la Fondation française pour la nutrition s'inscrit donc dans une mobilisation multiforme des entreprises des pays occidentaux, en réaction à des mouvements sociaux qu'elles perçoivent comme une menace pour leurs activités. Comme l'ont observé David Meyer et Suzanne Staggenborg (1996), les contre-mouvements empruntent souvent certains traits des mouvements auxquels ils s'opposent. Ce processus d'isomorphisme se retrouve ici : les industriels mobilisés souhaitent en effet créer une organisation présentant deux traits communs avec les associations de consommateurs. D'une part, elle devra produire des analyses s'appuyant sur des méthodes scientifiques. D'autre part, elle devra les diffuser largement dans

---

<sup>g</sup> Ce travail a bénéficié du soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR-18-CE26-0016). Les auteurs remercient l'équipe de coordination du dossier et le comité de rédaction de la revue, dont les remarques ont permis d'améliorer sensiblement le texte initial.

l'espace public, notamment auprès des « relais d'opinion ». Les élites économiques à l'origine de la Fondation ont donc besoin du concours de savants, dont certains vont négocier les conditions de leur ralliement.

### ***1.1. Une contre-mobilisation de l'industrie agroalimentaire***

Le projet de fondation émerge au sein de l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC), qui regroupe de grandes entreprises produisant des biens de consommation courante<sup>h</sup>. Lors d'une assemblée générale en avril 1972, le directeur des relations extérieures de la société Lesieur & Cotelle, produisant principalement des huiles alimentaires, propose la création d'un « laboratoire commun qui permettrait d'analyser les produits et de répondre ainsi aux tests comparatifs des unions de consommateurs ». En septembre, il communique à l'ILEC une note décrivant les contours d'un futur « Institut français de l'alimentation ». Sur la base de cette note, l'ILEC met en place un groupe de travail regroupant des cadres de neuf groupes agroalimentaires (voir tableau 1<sup>i</sup>). Cinq sont des multinationales (Nestlé, Unilever, General Mills, CPC International, Pillsbury) représentées par leurs filiales françaises et deux sont des conglomerats français produisant un large éventail de produits (BSN-Gervais-Danone, Générale alimentaire). Ils sont représentés par des cadres occupant des postes élevés : sur les vingt-sept cadres ayant participé aux réunions du groupe de travail, six occupent des fonctions de PDG et au moins treize autres des fonctions de direction. S'y ajoutent des représentants de trois organisations professionnelles : l'ILEC, la Chambre syndicale de la conserve et l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires (ANIAA, devenue ANIA en 2000).

Le principal sujet occupant le groupe de travail est la montée en puissance des associations de consommateurs. Ces organisations connaissent une transformation importante à la fin des années 1960, marquée d'un côté par une posture plus critique à l'encontre des conséquences sanitaires et environnementales de l'industrialisation, et de l'autre par un recours plus important aux médias grand public (Pinto, 2018). L'affaire de l'huile de colza, qui éclate en 1971, est emblématique de cette évolution (Bonneuil et Thomas, 2009). En effet, à partir du début des années 1960, les producteurs français de margarines et d'huiles alimentaires, dont Astra-Calvé et Lesieur & Cotelle sont les principaux, ont entrepris de substituer l'arachide par le colza dans les huiles alimentaires, sans toujours en informer les acheteurs. Or, des études toxicologiques, dont certaines réalisées par des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), suggèrent que la variété de colza employée présente des risques pour la santé. Pour ne pas entraver le développement de la filière colza, le gouvernement tente d'étouffer l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF), qui recommande de « limiter autant que possible l'emploi du colza en alimentation<sup>j</sup> ». Cependant, le directeur du Laboratoire coopératif, une association de défense des consommateurs spécialisée sur les aliments (Depecker et Déplaud, 2017), alerte la presse. L'affaire fait scandale, et les ventes d'huiles susceptibles de contenir du colza chutent. En juin 1972, la société Lesieur & Cotelle et d'autres sociétés s'engagent à ne plus en employer. Aux yeux des industriels, l'affaire vient attester du pouvoir nouvellement acquis par les associations de consommateurs. En outre, des chercheurs ont soutenu leur action. Pour les industriels, l'affaire de l'huile de colza atteste donc aussi du besoin d'associer davantage les savants à leurs activités.

---

<sup>h</sup> L'ILEC a été fondé en 1959, à l'initiative du PDG de la société Astra Calvé, filiale du groupe Unilever dans le domaine des huiles alimentaires et des margarines (*Bulletin de l'ILEC*, n° 403, 2009).

<sup>i</sup> Initialement, le groupe de travail comprenait également un cadre de L'Oréal (industrie des cosmétiques).

<sup>j</sup> Cité par Bonneuil et Thomas (2009, p. 248).

**Tableau 1** – Les entreprises représentées aux réunions du groupe de travail ayant donné naissance à la Fondation (1972-1974)

| Groupe               | Pays d'origine          | Filiales représentées        | Domaine d'activité                  | Chiffre d'affaires | Réunions |
|----------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------------------|--------------------|----------|
| Nestlé               | Suisse                  | SOPAD, Guigoz France         | Aliments divers                     | 3 495              | 8        |
| BSN-Gervais-Danone*  | France                  | Evian-Fali, Diépal           | Aliments divers                     | 7 924              | 7        |
| Lesieur              | France                  |                              | Huiles alimentaires, margarine      | 2 880              | 7        |
| Unilever             | Pays-Bas et Royaume-Uni | Astra-Calvé, Thibaud-Gibbs   | Aliments divers, cosmétiques        | 2 325              | 6        |
| Bel                  | France                  |                              | Produits laitiers                   | 2 252              | 6        |
| General Mills**      | États-Unis              | Biscuiterie Nantaise         | Meunerie, biscuits                  | NA                 | 6        |
| CPC International    | États-Unis              | Société des produits du maïs | Produits à base de maïs et d'amidon | 1 081              | 4        |
| Générale alimentaire | France                  |                              | Aliments divers                     | 7 663              | 1        |
| Pillsbury            | États-Unis              | Gringoire                    | Aliments divers                     | NA                 | 1        |
| L'Oréal              | France                  |                              | Cosmétiques                         | NA                 | 1        |

**Lecture** : entre 1972 et 1974, le groupe Nestlé a été représenté ou invité à 8 réunions du groupe de travail.

**Sources** : archives du FFAS. Chiffre d'affaires consolidé en millions de Francs en 1978, filiales françaises uniquement (Bompal et Chalmin, 1980).

\*Les sociétés BSN et Gervais-Danone ont fusionné en 1973.

\*\* Biscuiterie Nantaise a intégré le groupe General Mills en 1973.

La direction du groupe de travail de l'ILEC est confiée à Robert Féron, directeur scientifique d'Astra-Calvé. Au cours des réunions, les industriels s'accordent sur la nécessité d'associer des savants à la direction de la future organisation pour assurer sa « crédibilité auprès des formateurs d'opinion ». Pour ce faire, les membres du groupe de travail s'accordent sur « une formule : [celle de la] fondation », qui permettrait de distinguer clairement la future organisation d'autres structures représentant nommément les industriels et visant expressément à défendre leurs intérêts économiques<sup>k</sup>. La future fondation aura donc officiellement pour mission principale de soutenir la recherche publique dans le domaine des sciences de la nutrition. Une note de travail de 1973 le dit de manière très explicite (souligné dans le texte original) :

Objectif officiel : encourager la recherche en matière de nutrition en apportant au monde de la recherche les fonds qui lui manquent et en travaillant en étroite liaison industrie-science.

Objectif caché : pouvoir répondre aux attaques pseudo-scientifiques des consommateurs par des travaux réalisés par une fondation incontestable (qui devrait donc avoir une bonne notoriété).

Le choix de créer une fondation a été influencé par l'existence d'organisations similaires à l'étranger, telle la British Nutrition Foundation, créée en 1967, dont le groupe de travail s'inspire pour rédiger les statuts. L'autonomie de la future organisation doit notamment être attestée par la mise en place de deux instances à la composition paritaire : le Conseil d'administration, composé à parts égales de chercheurs du secteur public et de représentants des industriels ; et le Comité scientifique, constitué lui aussi à parts égales de chercheurs du secteur public et de cadres des services de recherche et développement des entreprises. Dès lors, pour les industriels, tout l'enjeu va être de convaincre des savants renommés d'associer leur nom à la future fondation pour asseoir sa crédibilité.

<sup>k</sup> À cette époque, l'usage du terme de fondation n'était pas réglementé en France. Seule l'était la dénomination « d'utilité publique », donnant droit à des avantages fiscaux.

## ***1.2. L' enrôlement des savants***

C'est R. Féron qui est chargé d'approcher des médecins et des chercheurs. Il dispose en effet d'un vaste réseau de relations au sein des sciences de la nutrition, constitué dans le cadre du Groupe lipides et nutrition (GLN), une association créée en 1963 à l'initiative des fabricants de margarine et visant à soutenir des recherches sur les lipides. Il commence par solliciter deux membres du GLN ayant une grande surface institutionnelle. Le premier est Henri Bour, professeur de clinique médicale et chef de service à l'Hôtel-Dieu de Paris. Le second, Jean Trémolières, est professeur de biologie au Conservatoire national des arts et métiers. Tous deux ont consacré leur carrière à l'institutionnalisation et à la reconnaissance de la nutrition comme discipline scientifique, le premier dans le milieu hospitalo-universitaire, le second dans la recherche publique. Jean Trémolières a notamment dirigé la section Nutrition de l'Institut national d'hygiène<sup>1</sup> et présidé le Comité de nutrition de la Direction générale à la recherche scientifique et technique, une administration jouant alors un rôle central dans la programmation et le financement de la recherche.

Robert Féron n'a aucun mal à convaincre Henri Bour de s'associer au projet. Ce dernier partage l'idée selon laquelle les associations de consommateurs et les médias exagèrent les risques liés à l'industrialisation de l'alimentation. Jean Trémolières, en revanche, négocie durement son ralliement. D'une part, il exige que le budget de la fondation serve essentiellement à financer des recherches, et plus spécifiquement des postes de jeunes chercheurs. D'autre part, il demande que le budget envisagé par les industriels soit revu à la hausse. Il obtient ainsi qu'il passe ainsi à 500 000 francs par an, au lieu des 150 à 250 000 francs envisagés.

Ayant recueilli l'accord de principe d'Henri Bour et Jean Trémolières, Robert Féron démarque d'autres universitaires et chercheurs. Il parvient à convaincre quinze d'entre eux de siéger dans les instances de la Fondation. Âgés de cinquante-sept ans en moyenne, ils dirigent des laboratoires ou des départements de recherche, des services hospitaliers, voire de grandes institutions, comme l'Institut Pasteur. Experts reconnus dans leurs domaines respectifs (nutrition, biochimie, toxicologie principalement), ils sont également sollicités dans les arènes réglementaires, comme le professeur de médecine Hugues Gounelle de Pontanel, président de la section alimentation du CSHPF. Certains ont même fait partie de cabinets ministériels, comme André François, ancien chef du département nutrition de l'INRA et conseiller technique du ministre de l'Agriculture à la fin des années 1960. Enfin, quatre sont membres des académies nationales des sciences, de médecine et de pharmacie.

Pour ces savants, le projet de la Fondation s'inscrit dans la continuité de leurs collaborations antérieures avec les industriels, source à la fois de financements et de données pour leurs recherches. Près de la moitié d'entre eux font ainsi partie du GLN. Malgré quelques réserves pour certains, tous partagent l'idée selon laquelle l'industrialisation de l'alimentation a largement contribué à améliorer le régime alimentaire des Français (Depecker et Déplaud, 2020).

## ***1.3. Le tournant communicationnel***

L'assemblée générale constitutive de la Fondation se tient en mars 1974. Huit grandes entreprises, l'ILEC, l'ANIAA et deux autres organisations du secteur agroalimentaire s'associent à sa création et en assurent le financement initial. Robert Féron, toujours rémunéré par la société Astra-Calvé, est nommé délégué général de la Fondation et en assure la direction

---

<sup>1</sup> L'Institut national d'hygiène est devenu l'Institut national de la santé et de la recherche médicale en 1964.

opérationnelle. Conformément aux exigences de Jean Trémolières, qui préside le Comité scientifique de la Fondation, ses activités s'orientent au départ vers le soutien à la recherche. Entre 1974 et 1976, l'essentiel du budget est utilisé pour financer des projets et bourses de recherche.

Toutefois, les financements accordés sont trop faibles pour influencer sur les programmes des laboratoires. Les industriels en tirent argument pour demander une réduction du budget consacré à la recherche. Une discussion sur « l'avenir de la Fondation » est ainsi inscrite à l'ordre du jour du Conseil d'administration en avril 1975. Le président de la Fondation, le chimiste Georges Champetier, y affirme que la Fondation devrait se concentrer sur l'information scientifique du grand public et non sur le soutien à la recherche. Les savants sont divisés sur la question. Pour les uns, s'inscrivant dans une posture « rationaliste » (Laurens, 2019), la Fondation doit chercher à éliminer les idées fausses sur l'alimentation et devenir un arbitre des débats sur ce sujet. C'est la position d'Henri Bour, pour qui la Fondation doit « s'imposer à l'opinion publique et aux faiseurs d'opinion ». Ce point de vue est soutenu par Robert Féron, selon lequel la Fondation doit devenir une « centrale d'information » capable de fournir une « analyse critique de l'actualité scientifique concernant la nutrition », en évitant les « polémiques » soulevées par les associations de consommateurs. Pour Jean Trémolières et Hugues Gounelle de Pontanel, en revanche, la Fondation n'a pas à intervenir dans l'espace public. Cette ligne l'emporte dans un premier temps. Toutefois, le rapport de force évolue en faveur des industriels et des savants qui les soutiennent, sous l'effet de trois facteurs. En premier lieu, la pression exercée par les associations de consommateurs sur les industriels s'accroît. En avril 1976, l'Union fédérale des consommateurs publie un guide sur les additifs alimentaires et conseille aux consommateurs d'éviter les aliments qui en contiennent. Elle appelle même au boycott des colorants. Ces prises de position suscitent une vive émotion parmi les industriels. En second lieu, Jean Trémolières meurt prématurément en juillet 1976 : avec sa disparition, Hugues Gounelle de Pontanel se retrouve isolé face aux tenants d'une ligne rationaliste orientée vers l'information scientifique du grand public. Enfin, en raison de l'augmentation du nombre d'industriels adhérents et d'une hausse des cotisations, le budget de la Fondation double entre 1975 et 1977. Cela permet de financer de nouvelles activités sans que les fonds destinés au soutien à la recherche soient amputés.

Le tournant vers une politique davantage conforme aux attentes des industriels s'affirme dans le cadre d'une demande de la Secrétaire d'État à la Consommation. En 1975, elle propose à la Fondation d'organiser sous son patronage un colloque visant à étudier « et au besoin [à] démystifier, un certain nombre de problèmes dont la presse fait grand bruit. » Bien que la Secrétaire d'État renonce à cette commande, le PDG de Nestlé France et le directeur général de l'ILEC estiment que la Fondation doit y répondre, car elle « correspond exactement à ce que les industriels attendent de la Fondation ». De peur que le colloque ne tourne à la confrontation entre représentants des industriels et des associations de consommateurs, le délégué général de la Fondation propose que ces derniers soient consultés par le biais d'un sondage. Il demande un devis à la SOFRES sur le thème des « craintes » des consommateurs. Malgré son coût élevé, le PDG de Nestlé France soutient le projet en le présentant comme une « opération de relations publiques ». Comme le conclut le Conseil d'administration en mai 1977, cela entre bien « dans le cadre d'une politique recentrée de la Fondation », c'est-à-dire d'une politique davantage tournée vers la communication. Les résultats du sondage, complétés par des interviews d'experts, sont publiés en 1978 sous la forme d'un livre intitulé *Les Français et leur alimentation*, présenté lors d'une conférence de presse au Palais de la Découverte (Depecker et Déplaude, 2020).

Ce « recentrage » suscite des tensions parmi les savants. Le professeur de médecine Gérard Debry, président du Comité scientifique de la Fondation depuis le décès de Jean Trémolières,

l'explique dans un courrier adressé au délégué général en juin 1977 : ses collègues « ont l'impression que l'orientation [de la Fondation] se ferait de plus en plus vers l'utilisation des scientifiques pour couvrir l'industrie. » En 1978 et 1979, Gérard Debry et Hugues Gounelle de Pontanel démissionnent de leurs fonctions. Ils sont remplacés par des personnalités soutenant les nouvelles orientations de la Fondation. Une nouvelle instance, le « Groupe communication », est formé en avril 1978 pour mettre en œuvre cette politique.

Issue d'une mobilisation de grands industriels de l'agroalimentaire, souhaitant se doter d'un instrument leur permettant de répondre aux attaques des associations de consommateurs, la Fondation a été façonnée de manière progressive : constituée de manière à recevoir le soutien de savants renommés, elle est ensuite le lieu de luttes portant sur l'orientation de ses activités. Très rapidement les industriels, appuyés par certains savants, réussissent à imposer une ligne répondant à leurs attentes : la Fondation devra être avant tout un instrument de communication, et non de soutien à la recherche. Celle-ci peut s'apparenter à un think tank, visant à exercer une influence sur le terrain des idées (Stone, 2015). Cependant, à la différence d'autres think tanks créés à la même époque pour influencer les politiques économiques comme l'Institut de l'entreprise ou l'Institut la Boétie (Comet, 2021), la Fondation entend agir auprès des consommateurs eux-mêmes, et non entrer dans les arènes médiatique et politique. Les savants vont ainsi défendre des modalités d'action visant à faire évoluer les opinions des consommateurs sur le long terme, plutôt qu'à répondre systématiquement aux critiques visant les produits ou les technologies agroalimentaires.

## **2. Restaurer et entretenir la confiance dans les industries**

Pour les industriels membres de la Fondation, l'enjeu majeur est de restaurer et d'entretenir la confiance du public dans le progrès scientifique et technique, en revendiquant la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux induits par l'industrialisation de l'alimentation. Comme le souligne un Comité communication de 1984, il s'agit fondamentalement de « faire passer le message industrie = sécurité ». Dans les années 1980, l'orientation des activités de la Fondation se stabilise ainsi autour d'un répertoire d'action rassuriste, soit un ensemble de pratiques visant à présenter les industries agroalimentaires et leurs produits sous des traits rassurants. Dans le cas de la Fondation, ces pratiques présentent des traits spécifiques. En effet, ses membres s'accordent pour ne plus intervenir dans les débats publics du moment. Ils élaborent à partir des années 1980 une politique discrète consistant à diffuser une information scientifique à destination de certains groupes professionnels, susceptibles de relayer ensuite ces messages auprès du grand public. Cette politique se déploie sur une longue durée, à destination de ces cibles spécifiques. Nous verrons tout d'abord comment ce répertoire d'action s'est mis en place, puis nous montrerons comment il a atteint ses limites à l'occasion de la controverse sur les organismes génétiquement modifiés (OGM).

### ***2.1. Le déploiement d'un répertoire d'action rassuriste***

L'ouvrage *Les Français et leur alimentation* et la conférence de presse organisée au moment de sa publication ont constitué une expérience isolée, faute de moyens suffisants. Deux mois après cette opération, le Groupe communication rappelle que « l'information directe du grand public doit être laissée de côté. La Fondation doit informer en priorité des personnalités influentes ». Cette orientation se précise lors d'une réunion du Comité scientifique, où il est décidé d'organiser, parallèlement à des « mini-colloques scientifiques », des « mini-colloques communication », au nombre de quatre à cinq par an, « pour faire le point sur des questions qui

préoccupent le grand public ». Les résultats de ces colloques devront être publiés sous la forme de plaquettes destinées à « l'information des milieux intermédiaires, en particulier les journalistes de la presse spécialisée concernant l'alimentation et la nutrition ».

Les « mini-colloques communication » ne rencontrent cependant pas le succès attendu. Le Groupe communication décide en 1982 de reprendre cette formule pour s'adresser à des groupes professionnels tels que les « enseignants, diététiciennes, pharmaciens d'officine, conseillères en économie sociale et familiale, infirmières en milieu rural, médecins et pharmaciens des PMI [services de Protection maternelle et infantile] ». Si le périmètre des professions concernées par cette politique est variable, le qualificatif de professions « relais » est constamment employé dans les années suivantes pour les caractériser. Elles rassemblent principalement des membres des professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et du travail social. Au moment de la réforme de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'Institut national de la statistique et des études économiques, Alain Desrosières définissait celles-ci par leur « fonction technique (enseignement, santé) » et leur rôle d'intermédiaire dans la diffusion de ces techniques « auprès d'un large public », se référant à « ceux qui détiennent et contrôlent la totalité de ce savoir (professeurs de l'enseignement supérieur, médecins) » (Desrosières, 1977, p. 25). Ce modèle s'applique particulièrement bien à la première profession « relais » identifiée par la Fondation : les conseillères en économie sociale et familiale. Employées par des collectivités ou des associations, elles interviennent auprès de ménages défavorisés pour les aider à gérer leur budget, notamment alimentaire (Marquart, 1974). En mai 1981, l'Association départementale d'éducation sanitaire et sociale de l'Isère invite la Fondation à intervenir à un colloque organisé à Grenoble. À la suite de ce premier contact, cette dernière décide de préparer une série d'articles pour les revues professionnelles des conseillères. Ces actions sont étendues à d'autres professions « relais », comme les pharmaciens en 1983, les enseignants en 1984, et enfin les diététiciennes et les médecins en 1986. Le répertoire d'action de la Fondation est étonnamment semblable d'une profession à l'autre : interventions à des colloques ou congrès professionnels, rédaction d'articles pour la presse professionnelle, de dossiers scientifiques et de plaquettes, ou encore organisation de séminaires et de formations (voir tableau 2).

Les journalistes, profession « relais » par excellence, forment un cas à part : après chaque manifestation à laquelle contribue la Fondation, une activité de veille médiatique mesure ses « retombées » dans la presse. Dès 1982, une cinquantaine de journalistes sont ainsi « en rapport avec la Fondation de façon régulière ». Le Groupe communication s'étonne cependant de l'absence parmi ces derniers des journalistes de la télévision. Certains d'entre eux sont alors invités à un « déjeuner presse », formule qui deviendra bimestrielle à partir de 1988. Une « liste de consultants » de la Fondation est préparée pour répondre aux demandes des médias, tout comme un « fichier presse » qui recense une vingtaine de journalistes spécialisés. Pour intéresser les journalistes, la Fondation organise également des événements périodiques, tels le « Prix de la FFN » décerné chaque année à partir de 1979 pour récompenser « une contribution majeure dans le domaine de la nutrition et des sciences connexes ». Un dossier de presse accompagne la remise de ce prix, dont la couverture médiatique est suivie de près.

Ce répertoire d'action repose sur un modèle descendant de production et de diffusion de l'information scientifique, selon lequel des experts reconnus énoncent un état consensuel de la science, que les professions intermédiaires sont chargées de diffuser auprès du grand public. Ce modèle est formulé de manière explicite en 1982 par le président de la Fondation : lors de la cérémonie de remise du prix de la Fondation, il défend l'idée selon laquelle cette dernière doit devenir une « station pilote d'information, pour les journalistes particulièrement. » Cette proposition reprend celle, formulée par Robert Féron en 1975, d'une Fondation conçue comme une « centrale d'information ». Pour ses dirigeants, la Fondation a ainsi pour mission de porter

le point de vue éclairé et consensuel des experts auprès des consommateurs, toujours vus comme crédules et enclins à des craintes irrationnelles.

Cependant, le rôle des experts est soigneusement délimité. En 1990, à la suite d'une longue discussion sur la politique de la communication de la Fondation, ses dirigeants s'accordent sur l'idée suivante :

La FFN doit s'exprimer sur les grands problèmes d'alimentation mais pas à l'occasion de crises ponctuelles (pas de « montée au filet »). La FFN doit délivrer des messages de qualité et rester une référence.

**Tableau 2** – Les actions de la Fondation auprès des professions « relais » (1981-2011)

| Professions                                     | Années    | Actions  | Partenariats  |
|---|-----------|--|---|
| Conseillères en économie sociale et familiale   | 1981-1997 | Intervention à des colloques (ADESS, ANPESF, GREEN)<br>Rédaction d'articles et de brochures (« Comprendre l'étiquetage alimentaire »)  | Association nationale des professionnels en économie sociale et familiale (ANPESF)<br>Groupe de recherche en éducation nutritionnelle (GREEN)   |
| Pharmaciens d'officine                          | 1983-1998 | Intervention à des colloques (CESSPF, Congrès national de l'UTIP, Journées pharmaceutiques)<br>Rédaction d'articles ( <i>Actualité pharmaceutiques, Cahiers de l'officine, Impact pharmacien, Les Nouvelles pharmaceutiques</i> )<br>Organisation de séminaires (facultés de pharmacie, formation continue UTIP)               | Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française (CESSPF)<br>Groupement interprofessionnel des pharmaciens (GIPHAR)<br>Institut de diététique de la faculté de médecine de Paris<br>Union technique intersyndicale pharmaceutique (UTIP)   |
| Enseignants du primaire et secondaire           | 1984-1998 | Intervention à des colloques (CNDP, Journées annuelles de l'APBG)<br>Rédaction d'articles ( <i>Bulletin de l'APBG, Bulletin de la MGEN, Journal de la FEN</i> ) de plaquettes et d'ouvrages (CFES, CNDP, GREEN)<br>Organisation de colloques (CFES, GREEN)<br>Organisation de concours d'éducation nutritionnelle (ADEIC-FEN)  | Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (ADEIC-FEN)<br>Association des professeurs de biologie et géologie (APBG)<br>Centre national de documentation pédagogique (CNDP)<br>Comité français d'éducation pour la santé (CFES)   |
| Médecins et enseignants de facultés de médecine | 1986-2008 | Intervention à des colloques (Entretiens de Bichat, Fédération de cardiologie, Medec-Nutria, Unaformec)<br>Rédaction d'articles ( <i>Cahiers de nutrition et de diététique, Concours médical, Impact médecin, Quotidien du médecin, Revue du praticien</i> )<br>Soutien et organisation de formations (DESC de nutrition, CEN) | Académie de médecine<br>Collège des enseignants de nutrition (CEN)<br>Fédération de cardiologie<br>Union nationale des associations de formation médicale continue (Unaformec)  |
| Diététiciennes                                  | 1986-2010 | Intervention à des colloques (Congrès international de diététique, Diétécom, Journées annuelles de l'ADLF)<br>Rédaction d'articles ( <i>Bulletin de l'ADLF</i> )<br>Organisation de formations (CIE)   | Association des diététiciens de langue française (ADLF)<br>Centre international de l'enfance (CIE)  |
| Journalistes                                    | 1983-2011 | Création d'un fichier de contacts presse<br>Rédaction de dossiers de presse (colloques, prix annuel)<br>Recrutement d'une attachée de presse<br>Organisation de conférences et de « déjeuners presse »<br>Organisation de formations (DESS de journalisme scientifique, ESJ Lille)   | Association des journalistes d'information médicale (AJMED)<br>Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJSPI)<br>Association française des journalistes de l'agriculture et de l'alimentation (AFJA)<br>Association générale de la presse de l'alimentation (AGPA) |

Sources : comptes rendus de réunion de la Fondation.

En 1993, le président de la Fondation rappelle qu'elle « ne peut pas “partir en guerre” chaque fois qu'un article contestable sur l'alimentation paraît dans les médias », mais doit diffuser une « information objective et scientifiquement fondée ». Autrement dit, la Fondation doit se tenir à l'écart des controverses et n'a pas vocation à alimenter des débats vus comme non fondés en raison. En œuvrant sur le temps long et en restant sur le terrain de l'information scientifique, elle doit à l'inverse contribuer à éteindre petit à petit les controverses, et en prévenir de nouvelles.

Le déploiement de ce répertoire d'action suscite toutefois des critiques parmi les industriels membres de la Fondation, pour qui il n'est pas assez « motivant » pour convaincre de nouvelles entreprises d'adhérer et donc accroître ses ressources financières. En effet, le nombre d'entreprises adhérentes stagne dans les années 1980 : il passe de quinze en 1982 à seulement dix-huit en 1994. Le budget global n'augmente pas : en francs de 1980, il oscille entre 850 000 et 950 000 francs entre 1980 et 1988. En 1988, les industriels siégeant au Conseil d'administration émettent ainsi le vœu que « la Fondation soit davantage présente chaque fois que se pose un problème dans les médias ». Les savants défendent fermement l'idée selon laquelle la Fondation, pour préserver sa crédibilité, ne peut pas intervenir dans les médias à la moindre controverse. Afin de répondre aux attentes des industriels, ils proposent néanmoins d'enrichir le répertoire de la Fondation. À partir de 1990, la Fondation organise des conférences gratuites à destination des industriels, afin de leur donner « une vision sur des thèmes très ponctuels qu'ils n'ont pas toujours la possibilité d'étudier ». Leur contenu est publié dans une *Lettre scientifique*, destinée à la même cible. En 1992, la Fondation inaugure également un nouveau type de publication, les « dossiers scientifiques », qui proposent des synthèses sur des questions générales telles que les technologies de conservation des aliments, les allergies alimentaires ou les allégations de santé pouvant figurer sur les emballages. Ces conférences et publications permettent ainsi aux industriels de disposer de synthèses scientifiques et techniques, ainsi que de textes de conférenciers sur des sujets plus ponctuels en lien avec l'actualité. Toutefois, elles ne modifient pas fondamentalement le répertoire d'action rassuriste de la Fondation, qui passe toujours par un travail de sensibilisation des professions « relais » sur la longue durée.

## **2.2. Un répertoire mis à l'épreuve par la controverse sur les OGM**

À partir du milieu des années 1990, le développement des débats sur les OGM se traduit par une évolution importante du répertoire d'action de la Fondation. En effet, celle-ci met en œuvre des moyens exceptionnels pour faire accepter les OGM dans l'opinion publique. Anticipant l'autorisation de mise sur le marché du maïs transgénique, elle met en place un groupe de travail « Biotechnologies » en janvier 1995. Ce dernier commande trois études à l'agence de relations publiques Information Presse Service pour mettre au point une stratégie visant à « faire comprendre et accepter les biotechnologies ». Les deux premières, représentant un coût total de 200 000 francs, sont financées par la Fondation grâce à ses réserves budgétaires, tandis que la troisième l'est principalement par le groupe Bongrain et des semenciers. Sur la base de ces études, le groupe de travail adopte une stratégie incrémentale, consistant à mettre en place un « programme d'information progressif » au fur et à mesure de l'arrivée sur le marché des OGM, dans le cadre de conférences mensuelles où des « journalistes invités seraient sélectionnés ». Ces derniers pourraient également être renvoyés vers une « liste de spécialistes » et « un document sous forme de questions-réponses », complété par l'élaboration d'un « dossier solide et scientifiquement validé ». Cette stratégie s'inscrit encore dans le répertoire d'action construit dans les années 1980, reposant sur un travail d'information discret auprès de certaines catégories de professionnels.

Cependant, la controverse émerge dans l'espace public à la suite d'un appel de scientifiques demandant un moratoire de cinq ans. Une nouvelle étape est franchie à la fin de l'année 1996 avec une campagne de blocage des importations d'OGM américains menée par l'association Greenpeace. La Fondation tente de reprendre le contrôle sur ce débat en organisant le 20 novembre une conférence sur le « génie génétique appliqué aux végétaux » avec l'aide d'Information Presse Service. Un Numéro Azur est mis en place avec un financement de l'ILEC pour « informer les professions-relais sur les biotechnologies » l'année suivante, complété par un serveur Minitel 3615 OGM en avril 1997, financé par l'ANIA. La controverse sur les OGM est ainsi l'occasion de renforcer les liens entre la Fondation, l'ANIA et l'ILEC, qui constituent un « comité de pilotage » sous la direction du président de la Fondation, le biochimiste Pierre Louisot, en juin 1997. En s'appuyant sur un programme de communication établi par l'agence de relations publiques Burson-Marsteller, il décide d'organiser quatre conférences, pour cibler un « public très élargi [...] : associations de consommateurs, distributeurs, organismes agricoles, syndicats professionnels, associations écologistes, parlementaires, monde médical ». L'activisme de la Fondation sur les OGM lui vaut d'être repérée par le cabinet du Premier Ministre, qui contacte Pierre Louisot en janvier 1998 afin de lui commander un texte sur les OGM « pour l'information des parlementaires ».

Alors que la controverse s'étend des mouvements écologistes et d'associations de consommateurs jusqu'au monde agricole, une fenêtre d'opportunité pour l'information du grand public s'ouvre à l'occasion de la préparation d'une « conférence de citoyens sur l'utilisation des OGM en agriculture et dans l'alimentation », organisée par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques en juin 1998. Le 3 juin, l'agence Burson-Marsteller organise un voyage de presse à Clermont-Ferrand, permettant à une vingtaine de journalistes de visiter des laboratoires et champs expérimentaux de l'INRA et du semencier Limagrain. Le groupe de travail « Biotechnologies » met au point une brochure sur les OGM qui est envoyée aux 800 000 abonnés du magazine *Télé 7 Jours* « afin de toucher un grand nombre de consommateurs ». De nombreuses autres publications sont également réalisées durant l'été, à destination des professions « relais ».

Ces actions semblent porter leurs fruits dans un premier temps : après avoir autorisé une première variété de maïs transgénique en novembre 1997, le gouvernement autorise deux nouvelles variétés le 30 juillet 1998, mais, dès le 25 septembre, à la suite d'un recours intenté par Greenpeace, le Conseil d'État suspend leur commercialisation en invoquant le principe de précaution. En outre, les industries agroalimentaires se divisent au sujet des OGM, des fabricants et des distributeurs s'engageant à commercialiser des produits sans OGM. Le groupe de travail « Biotechnologies » décide alors de mettre en « sourdine » ses actions sur les OGM pour l'année 1999, invoquant un « risque de décrédibiliser [la Fondation] » sur un sujet qui ne peut être son « cheval de bataille principal », avant de disparaître l'année suivante faute de participants.

Le travail accompli par la Fondation sur les OGM entre 1996 et 1999 marque une évolution importante dans le répertoire d'action de la Fondation : à une action discrète et à long terme orientée vers les professions « relais », se superpose une action « bruyante » (Garraud, 1990) à destination du grand public et du champ politique. Cette action a été possible grâce à des moyens exceptionnels : outre les financements déjà mentionnés, la Fondation a bénéficié d'un budget supplémentaire de 1,8 millions de francs en 1998 et d'un million de francs en 1999, abondé principalement par des groupes d'intérêt du secteur agroalimentaire (ANIA, ILEC, UDIA<sup>m</sup>), l'industrie des semenciers et celle des produits phytosanitaires. Comment comprendre

---

<sup>m</sup> L'Union de défense des industries alimentaires (UDIA) est une organisation gérant un fonds de réserve financé par les entreprises agroalimentaires, utilisé pour soutenir des actions communes.

que la Fondation se soit autant investie sur ce dossier ? En 1995, ses dirigeants ont sans doute vu dans les OGM un dossier emblématique, touchant à la raison d'être de la Fondation : celle-ci ayant pour mission première de dissiper les craintes « irrationnelles » que les innovations technologiques suscitent parmi les consommateurs, elle se devait d'intervenir sur les OGM. Privilégiant d'abord une action discrète, la Fondation a été en quelque sorte débordée par la montée en puissance de la controverse, et s'est engagée dans des actions visant ouvertement à cadrer le débat et à influencer sur les décisions des pouvoirs publics. Ce processus a fragilisé la Fondation de deux manières. D'une part, il a remis en question le délicat équilibre qui s'était construit entre les industriels et les savants, et qui s'était matérialisé par une action discrète auprès des professions « relais ». D'autre part, la Fondation n'a pas réussi à faire accepter les OGM par les Français. Le répertoire d'action rassuriste, tel qu'élaboré à partir de la fin des années 1970, n'a pas tenu ses promesses.

### **3. De la « centrale d'information » à la fabrique du doute**

La controverse sur les OGM s'inscrit dans une série de crises et de scandales qui viennent éroder la confiance du public dans les industries agroalimentaires. Malgré son action sur le long cours, la Fondation n'a réussi ni à anticiper, ni à empêcher le développement de controverses encore plus vives que dans les années 1970. Ce constat va conduire les industriels – et en premier lieu leur fédération professionnelle, l'ANIA – à initier une évolution importante du répertoire d'action de la Fondation, cette dernière étant finalement transformée en fonds de dotation en 2011.

#### ***3.1. Un modèle fragilisé***

La controverse sur les OGM n'est pas isolée. La même année, la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, dite « de la vache folle », fait la une des médias (Alam, 2009). Outre les décès causés par la consommation de viande infectée, cette crise a rendu public l'existence de pratiques difficiles à justifier, comme l'emploi de farines fabriquées parfois à partir de carcasses de bovins pour l'alimentation de ces mêmes animaux. En 1999, la révélation de la présence de dioxines dans la viande de poulet, les œufs et les produits laitiers met à nouveau en cause les industries agroalimentaires. Ces crises aboutissent à l'émergence d'une nouvelle catégorie d'action publique, la « sécurité sanitaire des aliments » (Bonnaud et Coppalle, 2011). De nouvelles institutions sont créées pour la renforcer, comme l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA, aujourd'hui ANSES) en 1999 et l'European Food Safety Agency (EFSA) en 2002.

Cependant, les industries agroalimentaires ne sont pas critiquées uniquement pour leur incapacité à assurer l'absence d'agents infectieux et de bactéries mortelles dans leurs produits. À partir de la fin des années 1990, la mauvaise qualité nutritionnelle des aliments industriels est également accusée de contribuer au développement de l'obésité et d'autres pathologies (Étilé, 2013). Ces débats conduisent les pouvoirs publics à adopter de nouvelles politiques concernant l'alimentation. En France, le ministère de la Santé lance en 2001 le premier Programme national nutrition santé, qui recommande de réduire la consommation des produits riches en graisses, en sucre ou en sel (Benamouzig et Boubal, 2022), tandis qu'au niveau européen, des discussions s'engagent sur l'étiquetage nutritionnel des aliments (Séguy, 2010). Autrement dit, non seulement les industries agroalimentaires ne produiraient pas des aliments totalement sûrs, mais ces derniers ne seraient pas suffisamment sains.

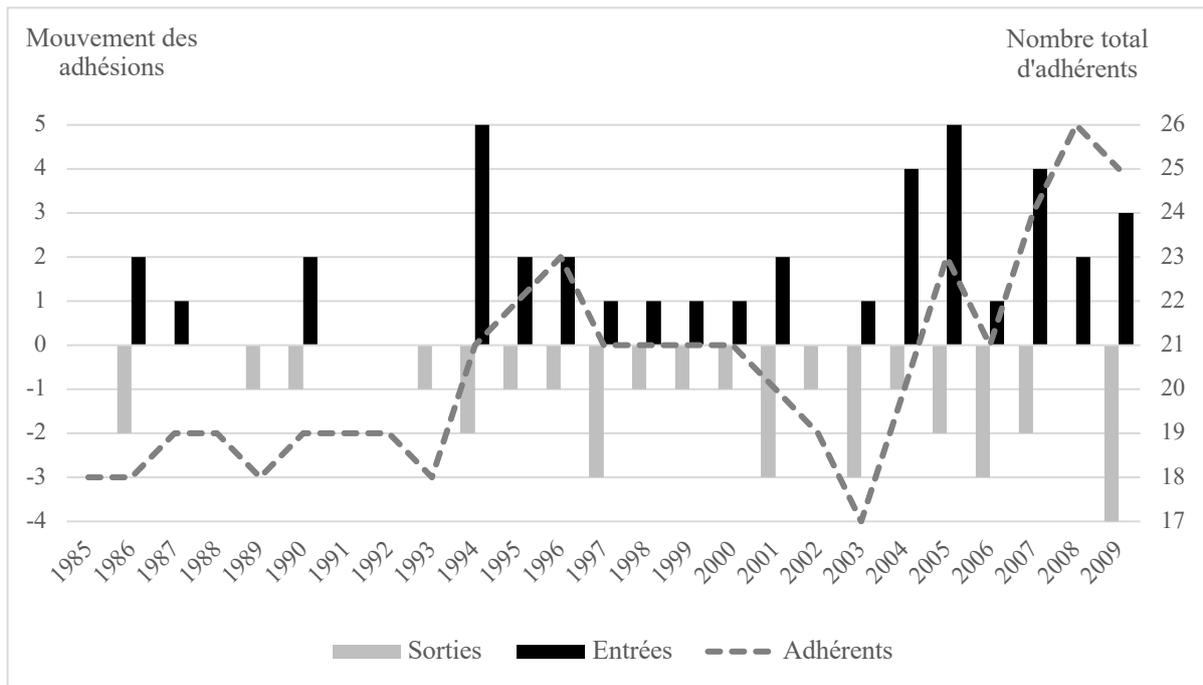
Ces mises en cause multiples – qui ne sont propres ni à la France ni à l’Europe (Guthman, 2011) – conduisent les industriels à réitérer leur souhait que la Fondation intervienne directement dans le débat public. La question est clairement posée lors d’un Conseil d’administration de 2003 :

On assiste actuellement à une multiplication des attaques souvent sectaires et parfois violentes, contre les aliments (le lait, la viande, le sucre...) dans les médias [...]. Les différentes interprofessions concernées réagissent chacune à leur manière, mais une initiative globale de [la Fondation] serait la bienvenue.

L’ANIA, en particulier, attend de la Fondation qu’elle l’épaulé dans ce combat. Dès avril 2001, le nouveau président de la Fondation, le physiologiste Jean-Paul Laplace, demande au Comité communication d’examiner « la meilleure façon pour [la Fondation] d’apporter son concours à la stratégie de communication avec l’ANIA ». Toutefois, cette demande se heurte aux réserves habituelles des savants et, surtout, au désengagement de ces derniers. Cela est dû à trois facteurs. En premier lieu, les fonds dédiés au soutien à la recherche sont toujours très faibles : depuis 1983, la Fondation ne finance plus de projets de recherche et attribue uniquement des bourses, finalement requalifiées en « prix ». En second lieu, les structures dans lesquelles les savants sont sollicités pour exercer des fonctions d’expertise se multiplient. Aux agences telles que l’AFSSA ou l’EFSA, s’ajoutent de nouvelles organisations financées par les industriels. Certains d’entre eux créent leurs propres fondations ou « instituts » (Institut Danone en 1991, Fondation Louis Bonduelle en 2004, Fondation Nestlé France en 2008...), tout en soutenant le développement de think tanks très actifs à l’échelle internationale, tel l’International Life Science Institute (Steele *et al.*, 2019). Comme le constate le Bureau de la Fondation en 2001, cela « conduit à “vampiriser” la population des scientifiques » susceptibles de participer à ses travaux. Enfin, les relations qu’entretiennent les savants avec les industriels, jusqu’ici peu débattues, sont désormais le sujet de vives controverses (Hauray *et al.*, 2021). En 2005, par exemple, les savants siégeant au Conseil d’administration de la Fondation déplorent des prises de position les accusant d’être « à la solde des industriels », y compris au sein de l’AFSSA. À partir des années 2000, la Fondation apparaît donc doublement fragilisée, d’une part parce qu’elle peine à répondre aux attentes accrues des industriels concernant son action dans l’espace public, d’autre part parce que les savants s’investissent moins dans ses activités.

L’insatisfaction des industriels se traduit par une diminution du nombre d’entreprises adhérentes. Après avoir augmenté durant la première moitié des années 1990, leur nombre chute dans les années suivantes (voir graphique 1). À partir de 2004, pour pallier l’insuffisance des adhésions, le Conseil d’administration accepte que des organisations de branche puissent adhérer à la Fondation. Entre 2004 et 2007, sept d’entre elles, représentant les filières du lait, du sucre, de la charcuterie, de la conserverie, des surgelés, des corps gras et des produits d’épicerie la rejoignent. Cependant, l’impact budgétaire de ces adhésions reste limité, ce qui place les savants en position de faiblesse face à des industriels qui contestent sans fard son utilité. Lors d’une réunion du Conseil d’administration en 2005, Jean-Paul Laplace, note ainsi : « cela nous a été dit par les responsables qui renoncent à entrer à [la Fondation] comme par ceux qui choisissent de nous quitter : “[la Fondation] c’est cher et ça ne nous apporte rien” ».

**Graphique 1** – Évolution des adhésions d’entreprises et d’organisations professionnelles à la Fondation (1985-2009).



Source : rapports annuels de la Fondation.

### 3.2. Les habits neufs du rassurisme

Faute d'appuis parmi les savants de la Fondation et tirant parti de l'affaiblissement de cette dernière, l'ANIA tente de créer une structure distincte. En 2003, elle élabore avec la direction générale de l'INRA le projet d'une « Fondation alimentation et vitalité » (FAV). Cette dernière viserait à diffuser « une image positive des entreprises impliquées dans l'alimentation, vers le citoyen et le consommateur ». Elle financerait des recherches publiques, mais elle ne reprendrait pas le principe paritaire de la Fondation et les savants ne seraient pas associés à sa direction. Ce projet soulève l'hostilité unanime des savants, pour qui le programme est « choquant d'un point de vue scientifique », en plus d'être trompeur : « il faut être transparent et dire clairement qu'il s'agit d'une fondation d'industriels ». Cette position fragilise les ressources de la Fondation, les groupes Mars et Kraft Foods mettant fin à leur adhésion en signe de protestation.

Les industriels tirent avantage des difficultés financières accrues de la Fondation pour infléchir leur point de vue. En 2005, l'UDIA, dont le fonds de réserve est dirigé par le président de l'ILEC, propose à la Fondation une subvention de 450 000 euros sur trois ans à la condition de lui présenter un « plan d'action ». La Fondation devra, d'une part, développer une nouvelle mission qui « serait de communiquer sur les efforts de l'industrie », et, d'autre part, améliorer le projet de FAV pour fusionner à terme avec elle. Selon le directeur général de l'ANIA, le nouvel objectif « n'est pas de faire disparaître [la Fondation] mais d'en faire fructifier le capital et de transmettre son autorité morale à la [FAV] ». Autrement dit, l'ANIA souhaite récupérer le capital social, scientifique et symbolique accumulé par la Fondation pour en doter la future structure. L'alternative est donc simple : ou bien la Fondation s'oppose et perd certainement la plupart de ses ressources, ou bien elle accepte une somme conséquente en ayant la possibilité d'avoir son mot à dire sur la future structure. La Fondation accepte l'aide de l'UDIA assortie de ses conditions, ce qui lui permet d'enregistrer le retour de Mars et Kraft Foods parmi ses adhérents.

Le plan d'action exigé par l'UDIA est présenté à la fin de l'année 2005. La Fondation y détaille les actions de communication interne et externe qu'elle pourrait mettre en œuvre (voir annexe 1). Elle réaffirme qu'il n'est pas question d'intervenir dans les médias pour défendre directement les industries, mais elle ne propose pas non plus de revenir à la politique antérieure : la Fondation devra « renoncer à la recherche constante d'un improbable consensus » mais « privilégier l'expression des débats et contradictions qui sont dans la nature même de la science ». Il ne s'agit donc plus de relayer les résultats consensuels d'une science faite, mais d'exploiter les incertitudes et les doutes inhérents à la science en train de se faire. La Fondation demande à ce que la future organisation conserve une gouvernance paritaire, mais l'ANIA maintient son projet d'une nouvelle organisation excluant les savants de sa gouvernance. La Fondation le rejette à nouveau, contraignant l'ANIA à travailler avec elle sur une nouvelle structure. Baptisée « Fondation française pour l'alimentation et la santé » (la FFAS), elle aurait pour objet

l'étude et la mise en valeur d'une alimentation source de plaisir et de santé. Dans ce but, elle favorise les débats et soutient les recherches sur tous les déterminants des comportements alimentaires et contribue à l'éducation alimentaire.

La FFAS serait constituée de manière à obtenir la reconnaissance d'utilité publique, ce qui autoriserait les entreprises à défiscaliser leurs dons. Cette reconnaissance permettrait d'accroître fortement les ressources de la future organisation, et donc de financer davantage la recherche publique. Grâce à ces financements, les chercheurs seraient mieux disposés à participer aux événements qu'organiserait la nouvelle structure et y débattre sur des sujets d'actualité. Cette formule permettrait ainsi, selon le Comité communication de la Fondation, de « pallier le manque actuel de réactivité » que lui reprochent depuis longtemps les industriels. Elle présenterait également l'avantage de ne pas mettre les scientifiques en porte-à-faux, puisqu'il ne leur serait pas demandé de prendre expressément position en faveur des industries, mais de faire varier les points de vue et donc de relativiser ainsi les critiques qui leur sont adressées.

Ce projet suscite l'intérêt de nombreuses entreprises, l'ANIA réussissant à recueillir deux millions d'euros de promesses de dons à la fin 2008. Le Conseil d'État rejette néanmoins la demande de reconnaissance d'utilité publique, au motif que l'essentiel des ressources de la FFAS proviendrait des industries. L'ANIA propose donc de renoncer à obtenir la reconnaissance d'utilité publique et de faire de la future organisation un simple « fonds de dotation ». Plus souple, ce dernier statut permettra aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux similaires et d'accroître les ressources de la future organisation<sup>n</sup>. L'objet de cette dernière évolue légèrement : elle aura toujours officiellement pour mission de soutenir la recherche et de contribuer à « l'animation du débat public », mais elle pourra aussi financer « des actions concrètes de terrain destinées à la prévention alimentation santé<sup>o</sup> ».

En 2011, le FFAS (Fonds français pour l'alimentation et la santé) est ainsi créé. Il adopte une organisation similaire à celle de la Fondation, dont il reprend le personnel et les locaux. Les avantages fiscaux offerts par le statut de fonds de dotation lui permettent, en revanche, de recueillir des financements bien plus importants : son budget annuel triple par rapport aux années 2000. Le nombre d'entreprises ou d'organisations professionnelles adhérentes, qui avait toujours oscillé autour d'une vingtaine, passe à cinquante-trois en 2013 et à cent sept en 2018. Pour la seule année 2012, le FFAS finance ainsi onze projets de recherche, pour un montant total de 968 000 euros, auxquels s'ajoutent 648 000 euros versés à seize actions visant à

---

<sup>n</sup> Le statut juridique de fonds de dotation a été créé en 2008. Il permet aux entreprises donataires de déduire de l'impôt sur les sociétés 60 % du montant de leur don (dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires annuel). Néanmoins, les fonds de dotation ne peuvent pas bénéficier de subventions publiques.

<sup>o</sup> *Journal officiel de la République française* du 18 juin 2011, p. 2890 (rubrique « fonds de dotation »).

sensibiliser des populations vulnérables aux « bénéfiques qu'ils peuvent retirer d'une alimentation saine ».

La transformation de la Fondation en fonds de dotation en 2011 marque une évolution importante de son répertoire d'action. La Fondation n'a plus vocation à être une « centrale d'information », chargée de synthétiser et diffuser un savoir présenté comme consensuel auprès de professions « relais ». Pour les industriels, ce répertoire d'action a trouvé ses limites face à la multiplication des controverses et scandales alimentaires dans la deuxième moitié des années 1990 : non seulement il n'a pas permis d'empêcher leur émergence ou de les atténuer, mais il s'est avéré inadapté à leur temporalité rapide. À partir du milieu des années 2000, industriels et savants s'accordent progressivement sur une nouvelle conception du rôle de la Fondation : ne pouvant éteindre les controverses, elle doit désormais y prendre part. Suivant des modalités observées par d'autres recherches ayant étudié les stratégies mobilisées par les industries de la chimie et du tabac (Markowitz et Rosner, 2002 ; Proctor, 2011), il s'agit de mettre en scène le débat, de montrer ostensiblement que certains savoirs sont controversés, ou qu'il existe de nombreuses manières d'aborder scientifiquement un problème. Dans cette perspective, les professions « relais » ont un rôle moins central qu'auparavant et la Fondation peut employer des outils lui permettant de toucher directement un plus large public (site internet, réseaux sociaux, chaîne Youtube...).

Cette évolution ne consiste toutefois pas en un abandon du répertoire rassuriste de la Fondation, mais en une adaptation de celui-ci. En mettant en évidence le caractère controversé des risques liés à l'alimentation, il s'agit de relativiser les critiques faites à l'alimentation industrielle : celles-ci ne sont qu'un point de vue parmi d'autres sur l'alimentation, présentée comme un sujet complexe. Cette réorientation se manifeste notamment par le fait qu'à partir du milieu des années 2000, ces critiques sont mises en balance avec des discours insistant sur la dimension sociale et culturelle de l'alimentation et sur la responsabilité des consommateurs. D'une part, les aliments sont présentés comme une source de plaisir : comme le souligne le président de la Fondation lors d'un colloque organisé sur ce thème en 2006, « le plaisir est d'abord, fondamentalement et universellement, l'ami de notre alimentation ». Il faut donc protéger ce plaisir d'une « médicalisation » de l'alimentation, qui serait porteuse d'anomie. D'autre part, ce ne sont pas les aliments, trop souvent « pris comme bouc[s] émissaire[s] », qui sont source de maladies, mais les comportements inappropriés des consommateurs : l'accent est mis sur la dimension sociale et culturelle de l'alimentation, sur l'éducation alimentaire et sur les liens de solidarité entre générations, qui sont problématisés comme autant de leviers d'action vers une alimentation saine et durable, comme le montrent par exemple les intitulés des événements organisés par la Fondation dans les années 2000 (voir tableau 3). Ce nouveau discours, qui est porté par de nombreuses autres organisations du secteur agroalimentaire (Benamouzig et Cortinas Muñoz, 2022), s'accompagne du recours à un nouveau type d'experts : aux nutritionnistes, biochimistes et toxicologues présents dès les débuts de la Fondation, s'adjoignent désormais des chercheurs en sciences sociales. Des sociologues, anthropologues, psychologues, économistes et historiens sont désormais associés aux événements organisés par la Fondation. Certains d'entre eux entrent également dans ses instances dirigeantes à partir de 2002.

L'évolution du répertoire d'action de la Fondation atteste ainsi du recours croissant à des « stratégies de diversion » (Déplaud, 2014) visant à faire porter les débats non plus sur les aliments, mais sur les consommateurs eux-mêmes. C'est à eux de veiller à avoir un régime alimentaire équilibré, au sein duquel tous les aliments ont leur place. Les consommateurs sont donc invités à relativiser les nouvelles inquiétantes ou les « savoirs inconfortables » (Rayner, 2012) dont ils sont assaillis, au profit d'une conception selon laquelle l'alimentation doit être avant tout une question de plaisir et de bon sens.

**Tableau 3** – Les colloques et journées scientifiques organisés par la Fondation entre 2000 et 2010.

| Année | Intitulé du colloque ou de la journée scientifique   | Répartition des intervenants |                        |                               |  |
|-------|--|------------------------------|------------------------|-------------------------------|--|
|       |  | Recherche publique hors SHS  | Recherche publique SHS | Recherche privée, industriels | Autres : hauts fonctionnaires, prof. relais... |
| 2000  | Une politique nutritionnelle pour la France : une priorité de santé publique                     | 39 %                         |                        | 9 %                           | <b>48 %</b>                                    |
| 2001  | Pour une meilleure prévention nutritionnelle : une évolution nécessaire des métiers              | <b>43 %</b>                  |                        | 26 %                          | 30 %   |
| 2002  | Marketing, médias et messages nutritionnels  | 23 %                         | 10 %                   | 25 %                          | <b>42 %</b>                                    |
| 2003  | Génétique humaine et alimentation : science-fiction ou perspective de prévention ?               | <b>91 %</b>                  | 9 %                    |                               |  |
| 2004  | Des aliments et des hommes. Entre science et idéologie, définir ses propres repères              | 47 %                         | <b>53 %</b>            |                               |  |
| 2005  | L'économie fait-elle la loi dans nos assiettes ? Déterminants économiques des choix alimentaires | 17 %                         | <b>41 %</b>            | 25 %                          | 17 %   |
| 2006  | Les profils nutritionnels des aliments : actualités, enjeux et perspectives                      | 22 %                         |                        | <b>56 %</b>                   | 22 %   |
| 2006  | Le plaisir : ami ou ennemi de notre alimentation ?   | <b>69 %</b>                  | 31 %                   |                               |  |
| 2007  | Deuxième symposium sur les profils nutritionnels   | <b>50 %</b>                  |                        | 17 %                          | 33 %   |
| 2007  | Agriculture et alimentation : des liens à repenser   | <b>53 %</b>                  | 18 %                   | 12 %                          | 18 %   |
| 2008  | Éduquer les mangeurs ? De l'éducation nutritionnelle à l'éducation alimentaire                   | 38 %                         | <b>47 %</b>            |                               | 15 %   |
| 2009  | Nutrition de la conception à l'enfance : certitudes et perspectives                              | <b>73 %</b>                  |                        | 9 %                           | 18 %   |
| 2009  | L'alimentation des seniors   | <b>64 %</b>                  | 18 %                   | 18 %                          |  |
| 2010  | Les allergies alimentaires   | <b>40 %</b>                  | 10 %                   | 20 %                          | 30 %   |
| 2010  | Alimentation et développement durable  | 24 %                         | <b>35 %</b>            | <b>35 %</b>                   | 6 %  |

**Source** : archives du FFAS. Les intervenants ont été répartis d'après leur affiliation institutionnelle telle que présentée sur les plaquettes des colloques (SHS : sciences humaines et sociales). Les co-intervenants partageant la même affiliation n'ont été comptés qu'une fois.

## Conclusion

Créée en 1974 par de grandes firmes agroalimentaires, la Fondation française pour la nutrition entend répondre, sur le terrain de la science, aux critiques de l'alimentation industrielle portées par les associations de consommateurs. Pour asseoir sa crédibilité, les dirigeants de ces entreprises doivent convaincre des savants renommés de siéger dans les instances de la Fondation, à parité avec des cadres d'industrie. Débute alors un long apprentissage entre les deux groupes : si certains savants négocient leur ralliement en obtenant une augmentation du budget alloué au soutien à la recherche, cette stratégie est rapidement contestée par des industriels qui jugent le retour sur investissement de la recherche trop incertain et souhaitent que la Fondation intervienne davantage dans le débat public. Ces derniers obtiennent finalement

une augmentation du budget consacré aux relations publiques à la fin des années 1970, au détriment du soutien à la recherche.

La recherche d'un compromis entre ces deux positions aboutit à l'élaboration d'un répertoire d'action que nous avons qualifié de « rassuriste », qui vise à présenter les industries agroalimentaires et leurs produits sous les traits rassurants du consensus scientifique. Face aux industriels qui souhaiteraient que la Fondation intervienne dans les médias pour défendre des produits et technologies controversés, d'autres industriels et savants soutiennent l'idée que la Fondation ne doit pas le faire pour conserver son crédit scientifique. Selon ces derniers, elle doit au contraire éteindre peu à peu les controverses en diffusant une information scientifique présentée comme consensuelle sur les technologies alimentaires. Au début des années 1980, la politique de la Fondation se stabilise ainsi vers des actions de communication discrètes et déployées sur le long terme, ciblant des acteurs intermédiaires (professionnels de santé, enseignants, journalistes) supposés relayer auprès du grand public ses messages rassurants. Cependant, la multiplication des controverses et scandales alimentaires à partir du milieu des années 1990 conduit les industriels à remettre en cause ce mode d'action. Au terme d'échanges très conflictuels, ils s'accordent avec les savants sur une nouvelle conception du rôle de la Fondation : celle-ci ne doit plus simplement diffuser un consensus, mais mettre en évidence les multiples débats dont l'alimentation fait l'objet, tout en déplaçant la focale vers la dimension sociale et culturelle de l'alimentation. Il s'agit à la fois de responsabiliser les consommateurs et de les déculpabiliser face aux discours médicalisant l'alimentation. Cette nouvelle orientation conduit la Fondation à diversifier le profil des scientifiques qu'elle sollicite, en recourant à de nouvelles formes d'expertise issues des sciences humaines et sociales.

Cette étude de cas contribue à la littérature sur les relations entre élites économiques et savantes d'une part, et à celle sur la production de l'ignorance par des industries controversées d'autre part. En montrant que la Fondation est un espace de luttes engageant des fractions des élites dont les intérêts et les attentes ne sont pas nécessairement alignés, elle se différencie des travaux qui voient les think tanks comme de simples instruments au service des classes dominantes (Domhoff, 2010), et leurs experts comme des intellectuels organiques nécessairement alignés sur les intérêts des élites économiques (Carroll, 2004). De plus, en montrant que ces organisations ne visent pas uniquement à influencer l'agenda et les décideurs politiques, mais aussi les représentations du grand public via des acteurs intermédiaires, cette étude complète les travaux qui ont mis en évidence le travail d'influence politique accompli par les think tanks (Miller et Dinan, 2015). Elle invite ainsi à être attentif à la manière dont les think tanks agissent aussi bien sur les catégories de perception des régulateurs que sur celles des consommateurs et utilisateurs de produits dangereux, par exemple en faisant porter la responsabilité des risques sanitaires sur les comportements inadaptés de ces derniers plutôt que sur les produits eux-mêmes (Jouzel, 2021).

Alors que les travaux sur la production organisée de l'ignorance se sont largement focalisés sur les stratégies de production du doute, cette étude montre que de telles stratégies ne sont qu'une modalité particulière du répertoire d'action rassuriste élaboré par la Fondation. Celles-ci n'apparaissent en effet qu'à partir des années 2000 après l'échec des stratégies précédentes, qui visaient non pas à alimenter le débat et les controverses ou à détourner l'attention, mais au contraire à y mettre fin par la diffusion d'une information scientifique consensuelle. Les stratégies de production du doute sont ainsi le résultat de processus d'apprentissage, de négociations et d'ajustements complexes construits sur la longue durée entre des acteurs représentant une diversité d'intérêts. Comme le soulignaient Scott Frickel et Michelle Edwards, relevant qu'une « logique conspirationniste » apparaît dans certains travaux sur la production de l'ignorance, ces stratégies ne sont pas nécessairement « le résultat intentionnel d'actions sociales délibérées » (Frickel et Edwards, 2014, p. 216).

Le recours à la notion de répertoire d'action, en permettant d'articuler le temps long de la transformation des structures sociales avec le temps court des mobilisations, démontre ainsi l'intérêt d'une approche processuelle et généalogique, trop souvent délaissée par les travaux sur la production de l'ignorance en faveur de la construction de typologies désindexées de tout contexte historique. En effet, l'évolution du répertoire d'action de la Fondation est solidaire d'une transformation plus large des rapports entre sciences et sociétés depuis les années 1970. La multiplication des controverses sanitaires et environnementales, l'inscription dans le droit du principe de précaution ou encore l'obligation de déclarer les liens d'intérêts des experts siégeant dans les agences réglementaires sont quelques-uns des facteurs qui ont contribué à mettre en débat la science elle-même, et à intégrer les « savoirs profanes » à certaines procédures d'expertise (Joly, 2005). Les membres de la Fondation se sont adaptés à ce nouveau contexte en reconfigurant leur répertoire d'action, mais aussi en recrutant de nouveaux experts issus de disciplines jusque-là peu sollicitées dans les arènes réglementaires, comme la sociologie. Ce processus de décroisement de la science a bénéficié du développement de nouveaux outils permettant de communiquer directement avec le public. S'il s'agit toujours de rassurer ce dernier, c'est moins au nom de l'autorité de la science selon un modèle descendant fondé sur une stricte séparation des rôles de l'expert et du profane, qu'au nom du bon sens populaire, de la mesure et de la raison qu'il faudrait garder face aux discours alarmistes. Élaboré en relation avec des transformations sociales plus larges, le nouveau répertoire d'action rassuriste sur lequel s'accordent les membres de la Fondation dans les années 2000 ne lui est donc probablement pas spécifique. Il présente ainsi de fortes similitudes avec le « populisme climatique », mêlant références à la science et au bon sens, qu'ont propagé des think tanks climato-sceptiques à partir des années 1990 au profit de l'industrie des énergies fossiles (Foucart, 2010). Le populisme climatique et le nouveau répertoire d'action rassuriste déployé par la Fondation à partir des années 2000 pourraient ainsi être analysés comme différentes modalités d'un populisme scientifique commun à certaines fractions des élites économiques. Menacées dans leurs intérêts par des critiques s'ancrant dans la science de manière de plus en plus robuste, elles en viennent à soutenir la diffusion de discours relativisant la science elle-même sous couvert de la défendre.

## Références

- Agrikoliansky É., Collovald A., 2014, « Mobilisations conservatrices. Comment les dominants contestent ? », *Politix*, 106, p. 7-29.
- Alam T., 2009, « La vache folle et les vétérinaires. Récit d'une victoire inattendue et paradoxale sur le terrain de la sécurité sanitaire des aliments », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 90, 4, p. 373-398.
- Barbier L., Boudia S., Goumri M., Moizard-Lanvin J. (dir.), 2021, « Ignorance(s). Élargir la focale », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 15, 4.
- Benamouzig D., Boubal C., 2022, « Réguler avec modération : le cas des recommandations nutritionnelles », *Sociologie*, 13, 2, p. 125-141.
- Benamouzig D., Cortinas Muñoz J., 2022, *Des lobbys au menu. Les entreprises agroalimentaires contre la santé publique*, Paris, Raisons d'agir.
- Bompal J., Chalmin Ph., 1980, *L'agroalimentaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bonnaud L., Coppalle J., 2011, *Qui contrôle ce que nous mangeons ? La sécurité sanitaire des aliments*, Paris, Ellipses.
- Bonneuil C., Thomas F., 2009, *Gènes, pouvoirs et profits. Recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM*, Versailles, Quae.

- Boudia S., Jas N., 2019, *Gouverner un monde toxique*, Versailles, Quae.
- Carroll W. K., 2004, *Corporate power in a globalizing world. A study in elite social organization*, Oxford, Oxford University Press.
- Comet C., 2021, « Les think tanks en France, lieu de prédilection des interdépendances entre économistes et dirigeants dans la conception de l'action publique », *Politix*, 134, p. 59-83.
- Depecker T., Déplaudé M.-O., 2017, « Information et désinformation des consommateurs. La constitution d'un répertoire d'action consumériste dans les années 1960 », *Terrains et travaux*, 31, p. 21-44.
- Depecker T., Déplaudé M.-O., 2020, « "Les Français et leur alimentation". Défendre l'intensification chimique des industries agroalimentaires dans la France des années 1970 », *Sociologies pratiques*, 41, p. 67-79.
- Déplaudé M.-O., 2014, « Les infortunes de la vertu. Sociologie d'un répertoire d'action patronal », *Sociologie du Travail*, 56, 4, p. 411-434.
- Desrosières A., 1977, « Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles », dans Bédarida F., Bouvier J., Caron F. (dir.), *Pour une histoire de la statistique*, Paris, INSEE, t. I, 1977, p. 155-231.
- Domhoff G. W., 2010. *Who rules America? Challenges to corporate and class dominance*, 6<sup>e</sup> éd., New York, McGraw-Hill.
- Étilé F., 2013. *Obésité. Santé publique et populisme alimentaire*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.
- Fillieule O., 1997, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fillieule O., 2010, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans Fillieule O., Agrikoliansky É., Sommier I. (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, p. 77-99.
- Foucart S., 2010, *Le populisme climatique. Claude Allègre et Cie, enquête sur les ennemis de la science*, Paris, Denoël.
- Frickel S., Edwards M., 2014, « Untangling ignorance in environmental risk assessment », dans Boudia S., Jas N. (dir.), *Powerless science? Science and politics in a toxic world*, Oxford, UK, Berghahn Books, p. 215-233.
- Garraud P., 1990, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, 40, p. 17-41.
- Girel M., 2017, *Science et territoires de l'ignorance*, Versailles, Quae.
- Gross M., McGoey L. (dir.), 2015, *Routledge international handbook of ignorance studies*, London & New York, Routledge.
- Guthman J., 2011, *Weighing in: Obesity, Food Justice, and the Limits of Capitalism*, University of California Press.
- Hauray B., Boullier H., Gaudillière J.-P., Michel H., 2021, *Conflict of interest and medicine: Knowledge, practices, and mobilizations*, London & New York, Routledge.
- Joly P.-B., 2005, « La sociologie de l'expertise scientifique : les recherches françaises au milieu du gué », *Cahiers du GIS Risques collectifs et situations de crise*, 3, Grenoble, MSH-Alpes, p. 117-174.
- Jouzel J.-N., 2019, *Pesticides. Comment ignorer ce que l'on sait*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Laurens S., 2019, *Militer pour la science. Les mouvements rationalistes en France*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Markowitz G., Rosner D., 2002, *Deceit and denial: The deadly politics of industrial pollution*, Berkeley, University of California Press.
- Marquart F., 1974, *L'action sociale et l'économie sociale familiale*, Paris, CNAF.
- McCright A. M., Dunlap R. E., 2003, « Defeating Kyoto: The Conservative Movement's Impact on U.S. Climate Change Policy », *Social Problems*, 50, 3, p. 348-373.

- Medvetz T., 2012, *Think Tanks in America*, Chicago, University of Chicago Press.
- Meyer D. S., Staggenborg S., 1996, « Movements, Countermovements, and the structure of political opportunity », *American Journal of Sociology*, 101, 6, p. 1628-1660.
- Michaels D., 2008, *Doubt is their product. How industry's assault on science threatens your health*, Oxford, Oxford University Press.
- Miller D., Dinan W., 2015. « Resisting meaningful action on climate change. Think tanks, “merchants of doubt” and the “corporate capture” of sustainable development », dans Hansen A., Cox R. (dir.), *The Routledge handbook of environment and communication*, London, Routledge, p. 86-99.
- Offerlé M., 1998, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien.
- Offerlé M., 2008, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècles) », *Politix*, 81, p. 181-202.
- Offerlé M., 2012, « L'action collective patronale en France, 19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles. Organisation, répertoires et engagements », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 114, 2, p. 82-97.
- Oreskes N., Conway E. M., 2012, *Les marchands de doute. Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, Paris, Éditions Le Pommier.
- Pinto L., 2018, *L'invention du consommateur. Sur la légitimité d'un marché*, Paris, PUF.
- Proctor R., 2008, « A missing term to describe the cultural production of ignorance (and its study) », dans Proctor R., Schiebinger L. (dir.), 2008, *Agnology: The making and unmaking of ignorance*, Stanford, Stanford University Press, p. 1-33.
- Proctor R., 2011, *Golden holocaust: Origins of the cigarette catastrophe and the case for abolition*, Berkeley, University of California Press.
- Proctor R., Schiebinger L. (dir.), 2008, *Agnology: The making and unmaking of ignorance*, Stanford, Stanford University Press.
- Rayner S., 2012, « Uncomfortable knowledge: The social construction of ignorance in science and environmental policy discourses », *Economy and Society*, 41, 1, p. 107-125.
- Séguy L., 2010, « La genèse de l'étiquetage nutritionnel dans le droit européen », *Sciences de la société*, 80, p. 28-43.
- Siméant J., 1998, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Steele S., Ruskin G., Sarcevic L., McKee M., Stuckler D., 2019, « Are industry-funded charities promoting “advocacy-led studies” or “evidence-based science”? A case study of the International Life Sciences Institute », *Globalization and Health*, 15, 36.
- Stone D., 2015, « Think Tanks », dans Wright J. D. (dir.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Elsevier, p. 294-299.
- Tilly C., 1984, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 4, 1, p. 89-108.
- Tilly C., 2008, *Contentious performances*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vogel D., 2003, *Fluctuating Fortunes. The Political Power of Business in America*, New York, Basic Books.

## Liste des sigles

AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments (devient ANSES en 2010)

ANIAA : Association nationale des industries agricoles et alimentaires (devient ANIA en 2000)

CSHPF : Conseil supérieur d'hygiène publique de France

EFSA : European Food Safety Agency

FAV : Fondation alimentation et vitalité

FFAS : Fonds français pour l'alimentation et la santé

FFN : Fondation française pour la nutrition (devient IFN en 1990)

GLN : Groupe lipides et nutrition

IFN : Institut français pour la nutrition (devient FFAS en 2011)

ILEC : Institut de liaisons et d'études des industries de consommation

INRA : Institut national de la recherche agronomique (devient INRAE en 2020)

OGM : organismes génétiquement modifiés

UDIA : Union de défense des industries alimentaires

## Annexe 1 : le « Plan d'action » de la Fondation en 2007

|   | Principe   | Cible   | Objectif   | Ressource IFN  | Prochains sujets   |
|---|--|---|--|--|--|
| <b>Petit-déjeuner scientifique</b>            | Un thème scientifique d'actualité<br>1 ou 2 conférenciers  | Presse et associations de consommateurs             | Faire passer des messages sur la science<br>Faire parler de l'IFN  | Sujets et intervenants proposés par le CS  | Manger selon ses gènes : réaliste ou illusoire ?<br>(22 mai 2007)                          |
| <b>Déjeuner rencontre industrie-recherche</b> | Réunir des membres industriels et scientifiques de l'IFN avec des industriels extérieurs sur un thème précis (15 à 20 personnes)                   | Industriels prospects                               | Recrutement de nouveaux adhérents<br>Notoriété de l'IFN auprès des industriels                                 | Invitations et thèmes à privilégier à étudier avec le CA, CS et CC   | Profils nutritionnels<br>Allergies alimentaires  |
| <b>Symposium</b>                              | Evaluer une question scientifique  | Industriels, chercheurs, professions relais, presse | Construite une opinion ou une expression collective de l'IFN<br>Montrer les compétences scientifiques de l'IFN | Sujets proposés par le CA, CS et CC<br>Intervenants proposés par le CS ou un groupe de travail ad hoc                                      | Profils nutritionnels<br>Allergies alimentaires : détermination des seuils de sensibilité  |
| <b>Etat de la science</b>                     | Etat des lieux sur un sujet, non nécessairement exhaustif, présentant les éléments de controverse (5-6 pages)                                      | Membres de l'IFN et presse                          | Eclaircir un sujet controversé ou objet de confusions<br>Montrer les compétences scientifiques de l'IFN        | Sujets proposés par le CA, CS ou CC<br>Elaboré par les membres de l'IFN au sein d'un groupe de travail ad hoc placé sous le contrôle du CS | Allergie versus intolérance  |
| <b>Notes de prospectives ou d'alerte</b>      | Expression collective ou individuelle spontanée sur un sujet émergent (questions d'actualité ou chaudes, faits remarquables extraits d'un congrès) | Membres de l'IFN et éventuellement presse           | Montrer que l'IFN réagit aux actualités<br>Faire parler de l'IFN   | Expression validée par le CS et le CA  | ?  |
| <b>Dossier scientifique</b>                   | Document scientifique de synthèse complet (50 à 100 pages)   | Chercheurs, industriels, professions relais         | Fournir un document de référence plus accessible qu'un ouvrage scientifique                                    | Thème proposé par le CS et validé par le CA<br>Choix des auteurs et coordination par un groupe de travail ad hoc                           | Les microconstituants végétaux non indispensables<br>(1 <sup>ère</sup> réunion : 20 avril) |

**Source :** reproduction d'un extrait du procès-verbal du conseil d'administration de l'Institut français pour la nutrition (IFN), 27 avril 2007, archives du FFAS.  
CA : conseil d'administration ; CS : comité scientifique ; CC : comité communication.